



Fédération Française de Rugby

COMITE TERRITORIAL DU LANGUEDOC – Fédération Française de Rugby

Avenue Hubert Mouly – BP 314 – 11 103 NARBONNE Cedex

☎ 04.68.32.56.86 Fax 04.68.32.04.90 E-mail :

contact@comite-languedoc-ffr.com

secretariat@comite-languedoc-ffr.com

Site Internet www.comite-languedoc-ffr.com



Agde le 10 janvier 2018

Procès-verbal de la commission mixte du 9 janvier 2018 à Narbonne

Le 9 janvier 2018 à 18h15, les membres de la commission mixte du Languedoc-Roussillon se sont réunis à Narbonne.

Présents:

Hérault:	MONTAGNE M	BEDOS G	NOIROT M
Aude :	SANTAMARIA P	BONNET A	
PO :	BARTHES M	SAGAU L	

Commission nationale des écoles de rugby – U14 : TUBER R

La séance est ouverte à 18H15 et l'ordre du jour est rappelé :

- bilan de la 1ère phase de jeu à XV
- préparation de la 2^{ème} phase de jeu à XV
- retour de la réunion de la commission nationale des écoles de rugby du 19.12.2017
- questions diverses

En préambule, il est rappelé qu'il n'y a pas de président de la commission mixte mais qu'il s'agit d'un fonctionnement collégial. La commission est composée de 2 représentants par département, des présidents de chaque comité départemental et de la représentante de la commission nationale des écoles de rugby.

- **Bilan de la saison 2016-2017 :**

Après 3 années d'existence, le challenge fédéral se passe plutôt bien. Une des constantes dans les points négatifs sont les déplacements lors des 2^{ème} et 3^{ème} phases que certaines écoles ont du mal à supporter financièrement. Cette année encore les écoles de l'Aude et de PO ont souhaitées autant que possible faire suivre les U12 lors des déplacements U14.

De manière plus générale sur l'ensemble des rencontres et dans toutes les catégories force est de constater que bon nombre d'éducateurs et d'écoles font de la « championnité » et qu'il y a un manque de respect tant envers les arbitres que les éducateurs.

En raison d'un nombre de licenciés, d'écoles beaucoup plus important dans l'Hérault les problèmes sont différentes que celles rencontrées dans les 2 autres départements.

Dans tous les cas et sur les 3 départements seule la présence d'élus sur les plateaux ne peut que réguler certains écarts de jeux ou verbaux ainsi que la non application du rugby digest.

- **Saison 2017-2018 :**

A compter de cette nouvelle saison le super challenge de France est intégré au challenge fédéral et sera la catégorie A+ de ce dernier.

Par conséquent le test fait en 2016-2017 d'engager directement les équipes des clubs professionnels des 3 départements directement en A est officialisé. Toutefois quelques écoles pourront intégrer le super challenge en fonction de leurs résultats/niveau pour la 3^{ème} phase soit sur 4 dates maximum.

Il est constaté des disparités importantes dans les effectifs de la catégorie U14. Certaines écoles ont du mal à constituer une équipe et d'autres ont des effectifs de plus de 40 joueurs.

Recensement des équipes existantes :

CD11 9 équipes + 3 SCF

CD34 25 équipes + 2 SCF

CD66 13 équipes + 2 SCF

Il est constaté sur le département de l'Hérault que tous les licenciés ne jouent pas. En effet les écoles ne se déplacent qu'avec 23 joueurs ceux inscrits sur la feuille de match uniquement. Du jeu en effectif réduit est pourtant proposé entre les matches à XV. Un travail et une information auprès des écoles sont opérés. Les rencontres sont organisées en triangulaires.

Cette problématique n'existe pas dans les 2 autres départements.

Site internet : <http://www.cd34-rugby.com/index.php>

Email: D34A@ffr.fr

Les prochaines dates de la phase 2 du jeu à XV :
20 janvier, 27 janvier, 10 février et 17 mars.

Compte rendu de la commission nationale des écoles de rugby du 19.12.2014 :

A été abordé les doubles licences ainsi que le fait que les résultats du super challenge seraient pris en compte pour la catégorie Gauderman.

Détermination des équipes qui vont partir en niveau A :

Pour rappel dans cette phase le nombre d'équipes est de 16 ; 4 dans l'Aude, 8 dans l'Hérault et 4 dans les PO

Cette répartition peut être modifiée en fonction des résultats des différentes équipes.

CD11 : SFC Vinassan – USP – GAOBS

CD34 : MRC2 – PIC ST LOUP – JACOU – RIVES D ORB – CAPËSTANG – PEZENAS – ASBH 2 – COTEAUX/CHEMINOTS

CD 66 : VALLESPYR – SCRA/POMBAS – ELNE – SALANQUE – MILLAS

Les feuilles de présence seront centralisées et enregistrées par P Santamaria.

Il est validé le fait que les écoles peuvent venir avec l'ensemble de leurs effectifs.

Discipline :

Toute question de discipline sera du ressort de la commission mixte.

Dès qu'un incident est constaté un rapport doit être rédigé.

1 référent devra être désigné sur chaque site d'accueil de rencontres.

Equipes en niveau B :

Elles sont au nombre de :

CD11 6 RELM, Olonzac, AOC, Corbières XV, USC, RNCM2

CD34 15 Agde, Salagou, Arlequins, Bédarieux, RCPO, Servian (est du département) Vignes de Thau, Pic St loup 2, Mauguio, Thau rugby, Gorges d'Hérault/Juvignac, St Jean de Védas, Lunel, Villeneuve/Palavas et Vallée de l'Hérault (ouest du département)

CD 66 8 Bages, Argelès, USAP2, Canigou, Cabestany, Cerdagne, Elne2, Moulin à vent

Compte tenu du nombre d'équipes et afin de préparer la future intégration du Gard sur nos plateaux, il est décidé que sur le niveau B :

Le CD11, l'est du CD 34 et le CD66 se rencontreront

L'ouest du CD34 restera sur le département auquel se rajoutera la saison prochaine le Gard. Sont concernées les écoles de : Vignes de Thau, Pic St loup 2, Mauguio, Thau rugby, Gorges d'Hérault/Juvignac, St Jean de Védas, Lunel, Villeneuve/Palavas et Vallée de l'Hérault

- **questions diverses :**

- o La question est posée sur l'éventuelle création d'un règlement sportif.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 20h30.

Myriam MONTAGNÉ

Commission Mixte :

CD 11 : Patrick Santamaria : santamaria.patrick@wanadoo.fr + Alain Bonnet : alain.bonnet19@orange.fr

CD 34 : Gilles Bedos : gilbedos@gmail.com + Myriam Montagné : myriammontagne.mm@gmail.com

CD 66 : Michel Barthes : michel.barthes66@orange.fr + louis Sagau : sagau.louis@wanadoo.fr

Commission Languedoc des écoles de rugby : Myriam Montagné : myriammontagne.mm@gmail.com

Présidents des 3 CD